

INSERTION DES ANNONCES LEGALES – TARIFS 2016

Tarifs applicables à compter du 01 janvier 2016 conformément à l'arrêté du 18 décembre 2015 fixant le montant des rémunérations dues en contrepartie des prestations fournies par la direction de l'information légale et administrative paru au *Journal officiel* n°0295 du 20 décembre 2015.

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=AF13BE4479DD2F6EC6581BDDBFCC066F.tpdila11v_2?cidTexte=JORFTEXT000031645821&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000031645804

TYPE D'ANNONCE	TARIFS (en euros)
Déclaration de création d'association (inclus le coût d'insertion de la déclaration de dissolution).....	44
Déclaration de modification d'association.....	31
Déclaration dont l'objet ou le nouvel objet publié dépasse 1 000 caractères.....	90
Déclaration de création de fondation d'entreprise.....	300
Déclaration de modification de fondation d'entreprise	200
Déclaration de dissolution de fondation d'entreprise.....	300
Déclaration de création de fonds de dotation.....	150
Déclaration de modification de fonds de dotation.....	100
Déclaration de dissolution de fonds de dotation.....	100
Déclaration de suspension d'activité de fonds de dotation.....	100
Publication des comptes annuels incombant aux associations, fondations et fonds de dotation (Dépôt initial ou dépôt rectificatif).....	50

Tarifs non assujettis à la TVA

Direction de l'information légale et administrative, 26, rue Desaix, 75727 Paris Cedex 15 – Internet : www.journal-officiel.gouv.fr

